

HABILITATION ELECTRIQUE BOHOHOV - DEBUTANT**INTRA****OBJECTIFS**

- Etre capable d'exercer son activité professionnelle (non électricien) en toute sécurité lorsque le risque électrique est présent

PROGRAMME**1/ Généralités électriques**

- . courant alternatif ou continu
- . tension
- . intensité
- . résistance
- . fréquence
- . puissance

*Vidéo sur le courant électrique***2/ Sensibilisation aux risques électriques**

- . effets physiopathologiques du courant électrique
- . Les brûlures
- . l'électrocution

*Etude de cas à partir de vidéos d'accidents d'origine électrique***3/ Prévention et protection contre les risques électriques**

- . contact direct et indirect
- . les principes de protection collective et individuelle
- . le disjoncteur différentiel

*Etude de cas depuis des schémas de mise en situation***4/ Textes réglementaires et Normes**

- . le code du travail
- . les normes (NF C 15-100)...

5/ Publication UTEC C 18-510

- . les domaines de tension
- . les zones d'environnement

6/ Outillage électrique portatif à main

- . les classes de protection

7/ Le rôle de l'exécutant non électricien

- . l'habilitation HOVOHOV : ses limites
- . les prescriptions relatives à l'habilitation électrique
- . repérer ses zones de travail

8/ Conduite à tenir en cas de problèmes

- . incendie
- . accident corporel

9/ Visites des installations de l'entreprise

- . identification des zones de travail définies
- . identification des parties dangereuses
- . précautions à prendre
- . mises en situation

10/ Evaluation

- . évaluation théorique individuelle des stagiaires QCM de 15 questions sur les 3 thèmes suivants :
 - . les dangers de l'électricité (5 questions)
 - . les limites des opérations d'indice 0 (4 questions + 1 question éliminatoire)
 - . évaluation pratique individuelle des stagiaires par mise en situation
- . 2 mises en situation par stagiaire sur les 2 compétences suivantes :
 - . savoir reconnaître et repérer un environnement ou un local à risque
 - . savoir se déplacer et évoluer dans cet environnement

A l'issue de l'évaluation, le formateur sera en mesure d'émettre un avis écrit permettant au chef d'établissement d'habiliter son personnel en conséquence

PUBLIC CONCERNE

Exécutant non électricien

METHODE PEDAGOGIQUE

Diaporama, exposé participatif, mise en situation

Documentation stagiaire : support de formation et recueil de prescription sur demande du chef d'établissement

DUREE
7 heures**Consigne particulière : prévoir un accès aux installations électriques**

Document délivré : Attestation de fin de formation

Nombre de participants : 12 personnes au maximum

VOTRE FORMATEUR : Votre formation sera dispensée par un professionnel du secourisme et sécurité incendie